



Communiqué

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 NOVEMBRE 2011**

Les documents préalables, à l'Assemblée Générale mixte des actionnaires, sont disponibles sur le site de la Société :

[www.manutaninternational.com](http://www.manutaninternational.com)

Ces mêmes documents seront adressés aux actionnaires, qui en formuleront la demande, par écrit, auprès de la Société, à l'adresse suivante :

**Manutan International  
Service Juridique  
17 rue Dumont d'Urville  
75116 Paris**